



# BAC TECHNOLOGIQUE STL

## Sciences et Technologies du Laboratoire

Spécialité : **Biotechnologies**

### SCOLAIRE

#### PARCOURS DE FORMATION

- **Enseignements communs** à tous les bacs technologiques avec une 2ème langue vivante obligatoire : mathématiques, français, philosophie, EPS, histoire-géographie, anglais, LV2...
- **Enseignements de spécialité** comprenant :
  - **La biochimie ou chimie du vivant** qui étudie l'ensemble des molécules impliquées dans le métabolisme cellulaire. Les séances de travaux pratiques permettent de mettre en application des techniques de dosage, d'identification des molécules...
  - **La microbiologie** qui étudie les bactéries sur les plans morphologiques et métaboliques. Les séances de travaux pratiques sont consacrées à l'apprentissage de l'identification et du dénombrement des différents micro-organismes.
  - **La biologie humaine** qui étudie l'immunologie, la génétique, la reproduction. Les séances de travaux pratiques concernent en outre l'étude du sang et de ses constituants.
- Un accompagnement personnalisé de 1h en 1ère.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

▪ Avoir effectué une classe de 2nde générale et/ou technologique. L'enseignement d'exploration «Biotechnologies» n'est pas indispensable pour intégrer la filière STL.

➔ **Modalités d'inscription : Contact lycée**

#### DIPLÔME RECONNU

Le Bac technologique STL est un diplôme de niveau 4 permettant de découvrir le secteur du laboratoire et de continuer ses études dans ce secteur.

#### DÉBOUCHÉS

La formation STL avec la spécialité Biotechnologies est ouverte aux élèves motivés par la biologie et désireux de participer à leur formation grâce aux nombreuses séances de travaux pratiques. Un niveau satisfaisant dans les matières scientifiques et générales est demandé.

Les bacheliers STL peuvent envisager des **poursuites d'études variées** : BTS agroalimentaire, analyses biologiques, biochimistes, analyse de l'eau, BUT génie biologique, hygiène, sécurité, environnement, écoles d'ingénieurs...

#### CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration sont assurés par le lycée Curie-Corot. Les élèves sont accueillis sur les 2 sites par demi-journée.

# CONTENU DE LA FORMATION

		1ère	Terminale
ENSEIGNEMENTS	MATIÈRES	HORAIRES	
Enseignements communs	Mathématiques	3 h	3 h
	Français	3 h	-
	Enseignement technologique en langue vivante 1	1 h	1 h
	Philosophie	-	2 h
	Histoire - Géographie - Education morale et civique	2h	2h
	LV1 et LV2	3 h	3 h
	EPS	2 h	2 h
	Accompagnement personnalisé	1h	-
	Vie de classe	10 h / an	10 h / an
Enseignements de spécialités	Biochimie - Biologie	4 h	-
	Biotechnologie	9 h	-
	Biochimie - Biologie - Biotechnologie	-	13 h
	Mathématiques	1 h 30	1 h 30
	Physique - Chimie	3 h 30	3 h 30
Enseignements optionnels facultatifs (2 au maximum)	EPS - Activités artistiques selon l'offre du Lycée Curie-Corot	3 h	

Horaires moyen hebdomadaire sur l'année.

## ÉVALUATION

Les évaluations sont menés par les deux établissements alternativement sur les 2 sites. Le diplôme est évalué en épreuves terminales.

Situation de handicap :  
Admission étudiée au cas par cas.

## UNE FORMATION APPLIQUÉE

**La formation proposée est réalisée en partenariat entre le lycée Pierre et Marie Curie et le lycée agricole de Saint-Lô Thère.** Les élèves bénéficient de la double inscription à ces 2 établissements.

Le partage des enseignements entre les 2 lycées s'effectue de la manière suivante :

- **Les enseignements communs et optionnels** sont assurés par le lycée Curie à Saint-Lô
- **Les enseignements de spécialité** sont assurés par le lycée de Saint-Lô-Thère, sur le site de l'atelier technologique, qui comprend les laboratoires de biotechnologie (biologie, biochimie et microbiologie).

**Le lycée Curie/Corot et l'Atelier Technologique de Saint-Lô Thère sont distants de 500 mètres, ce qui facilite l'organisation de l'enseignement.**

Contact :  02.33.77.80.80  legta.st-lo-there@educagri.fr  Lycée Saint-Lô Thère - 50620 Pont-Hébert

[saint-lo-there.fr](http://saint-lo-there.fr)

